

Épreuve orale de Géographie

Epreuve non prise en compte pour le concours PC BIO

Concours	Nb cand.	Moyenne	Ecart type	Note la plus basse	Note la plus haute
A BIO	2704	10,37	4,26	1,0	20,0
A ENV	1695	10,99	4,18	1,0	20,0

A l'issue de cette session 2008 des concours agronomiques et vétérinaires, le jury de géographie a plaisir à constater une amélioration du niveau moyen des candidats lors de cette épreuve. Il ne peut qu'inciter plus vivement encore les futurs candidats à consacrer un temps conséquent à la préparation de cet oral durant l'année ; on ne saurait trop rappeler l'impact d'une bonne prestation à cette épreuve dans les classements définitifs des concours. L'éventail des notes, échelonnées de 1 à 20, témoigne du caractère discriminant de l'épreuve, et de l'atout -ou du handicap- que peuvent constituer une excellente prestation, ou un oral calamiteux.

Plusieurs défauts demeurent cependant récurrents et dommageables dans de nombreux exercices.

Le commentaire de cartes topographiques, largement privilégié des candidats cette année encore, pêche bien souvent par absence d'un plan adapté au sujet proposé ainsi qu'aux territoires étudiés. L'introduction se limite alors à une relecture du sujet posé, sans aucun effort de localisation et de problématisation. Une problématique simple, adaptée au sujet posé, doit pourtant impérativement être formulée. En outre, nous regrettons la fréquence des plans thématiques inadaptés à des cartes pour lesquelles une étude régionale aurait paru plus pertinente. Ces plans amènent bien souvent les candidats à évoquer de manière systématique, quoique non justifiée, la polarisation massive des espaces ruraux par des métropoles avoisinant les 5000 habitants, les vertus désenclavantes d'une départementale en lacet, ou les miracles du tourisme vert dans quelque canton breton spécialisé dans l'élevage intensif.

Par ailleurs, un vocabulaire géographique mal maîtrisé handicape encore fortement nombre de candidats : l'incapacité chronique à distinguer plaines et plateaux, fleuves et rivières, modelé et relief, pente et pendage, champ et pré, moyenne et haute montagne, tourisme et loisir, commercialisation et exportation, village, ville et métropole, a été sanctionnée. De même, les paysages de bocage, d'openfield ou de huerta ont trop souvent fait l'objet de nombre d'explications incohérentes, quant à leur définition, leur histoire et leur fonctionnement. Les forêts françaises engendrent de même bien des hésitations quant à leur répartition foncière, leur histoire ou leurs activités. Des structures de protection et d'aménagement élémentaires comme les parcs naturels régionaux et les parcs nationaux demeurent inconnues pour certains candidats. Enfin, c'est bien souvent le bon sens le plus élémentaire qui a fait défaut à certains: la raffinerie de Notre Dame de Gravenchon a tantôt été interprétée comme une distillerie de calvados, tantôt comme une usine betteravière, et l'on

ne compte plus les cours d'eau et canaux d'irrigation dont le sens d'écoulement défie les lois de la gravité.

De la même manière, on notera, plus vivement encore que les années précédentes, l'absence fréquente d'ordres de grandeur concernant des réalités simples : ainsi, Craponne-sur-Arzon a-t-elle été érigée avec insistance en métropole de plus de trois millions d'habitants, tandis que les exploitations céréalières beauceronnes voyaient leur taille moyenne réduites à moins de 10 hectares. De même, les échelles de la carte ne sont pas toujours bien perçues par les candidats, certains considérant qu'une carte au 1/50 000^e couvre une distance de 2 km du Nord au Sud ! Une familiarisation préalable avec la carte, ainsi qu'une connaissance de quelques données géographiques indispensables éviteraient cet écueil pour nombre de candidats.

Plus spécifiquement, les cartes et dossiers relatifs aux territoires méditerranéens font l'objet de contresens lourds, faute d'une connaissance précise des paysages de ces régions ou de leur climat, bien souvent perçu comme uniformément chaud et sec au cours de l'année. Les cartes de marais ont de même souffert d'un traitement hasardeux, faute d'une maîtrise suffisante des principes de fonctionnement de base de ces milieux et des aménagements hydrauliques les plus courants s'y rapportant.

L'atlas fait l'objet d'une utilisation encore problématique : si l'on regrette l'absence de son utilisation chez certains candidats, aboutissant à de tragiques erreurs de localisation, une lecture maladroite de celui-ci est parfois dommageable. De fait, l'énumération fastidieuse des caractéristiques démographiques et économiques départementales à l'orée d'un commentaire de carte pour lequel ces données ne sont pas valables ne répond pas à l'exercice demandé.

Concernant les dossiers documentaires, le jury a pu observer une réelle aisance de quelques candidats dans la manipulation et la confrontation de documents de nature et d'échelle variées, pour aboutir après plusieurs lectures renouvelées d'un même document au fil de l'exposé à des conclusions fines. A l'inverse, demeure une forte tendance de la majorité des candidats à la paraphrase et aux descriptions non problématisées des documents présentés. Ce défaut est d'autant plus dommageable que les prestations donnent bien souvent lieu à un double inventaire documentaire, lors de l'introduction et dans le cours de l'étude, sans qu'aucun des deux ne soit réellement problématisé. Il convient de rappeler qu'un plan de l'exposé fondé sur l'analyse linéaire de chaque document ne peut en aucun cas convenir.

Un défaut majeur de problématisation est sensible dans nombre de commentaires de dossiers, les sujets les plus spécifiques étant bien souvent réduits par les candidats à une étude générale des territoires ruraux concernés. C'est d'autant plus regrettable que cette astuce leur permet certes d'utiliser quelques connaissances préalables à l'exposé, mais interdit toute étude précise des documents, pourtant au cœur de l'exercice.

Les dossiers relatifs à la Chine n'ont, semble-t-il, pas eu la faveur des candidats : peut-être faut-il y lire une absence de connaissances de base sur la question. Le jury a été frappé par l'incapacité des étudiants à localiser les documents, de même que leur inégale maîtrise de connaissances pourtant attendues : principales étapes de la culture du riz, grandes données climatiques du pays, données démographiques de base ont suscité bien des interrogations.

Pour finir, le jury a apprécié l'aisance et la fluidité croissantes des exposés : nombre de candidats se sont démarqués grâce à leurs qualités démonstratives et leur enthousiasme. Pour

autant, aisance n'est pas synonyme de familiarité : les quelques jurons prononcés face à telle ou telle question mal maîtrisée n'ont pas leur place dans ces épreuves orales, pas plus que des écarts de langage répétés au cours de la prestation. De la même manière, le calendrier estival des épreuves orales n'autorise pas toutes les fantaisies vestimentaires : sans exiger des candidats une tenue guindée qui les incommoderait, le jury apprécierait que tongs, tenues de plage et autres pantalons à sillon fessier apparent soient réservées à des circonstances plus appropriées !

Examineurs : Mmes de Poix-Nusse, Fourault-Cauët, Sergent; MM. Clément, Jannot, Jaurand, Laborde, Morla, Stragiotti.

Expert et Rapporteur : M. Stragiotti

Session 2008

Epreuves d'admission - Histogramme des notes

05/09/2008

GRUPE CONCOURS A BCPST - A BIO

GEOGRAPHIE

